

CONSEIL DE QUARTIER BIDOT

Compte rendu de la réunion du 19/03/2022

Représentant de la Mairie de Fonsorbes : Mr SEVERAC

Présents : Gérard FAUGEROUX, Sylvie LOPEZ, Caroline LESTANG et Aline ZAIMECHE

Excusés : André LEPAGE, Nina LORTET et Mathilde RIPOLL

Ordre du jour :

- Taxe GEMAPI et entretien des fossés ;
- Sécurité routière ;
- Piste cyclable ;
- Collège Seysses ;
- Questions ouvertes ;
- Nouveaux membres du conseil.

1- Taxe GEMAPI et entretien des fossés

Le premier sujet concernait la taxe GEMAPI et l'entretien des fossés de notre quartier. Suite aux dernières inondations de cet hiver l'entretien des fossés et des bouches sont indispensables, est également nécessaire avec une action coordonnée entre le haut et le bas de Fonsorbes.

Cependant à qui revient l'entretien des fossés et des bouches ? Sachant que la taxe GEMAPI que nous payons ne prend pas en compte leur nettoyage, à qui devons-nous nous adresser ? A la commune ou à Muretain Agglo ? Qui doit lancer les démarches ?

Apparemment l'entretien de certains fossés reviendrait aux propriétaires. Serait-il possible d'identifier les parties communales et privées ? Les propriétaires devraient recevoir un document demandant à nettoyer leurs parties privées. La commune peut-elle prendre à sa charge la facture d'entretien ?

De plus, le centre équestre doit remettre en état les installations qui ont été endommagées lors des travaux de rénovation. En attendant cela augmente les risques d'inondation. La commune peut-elle intervenir pour les travaux de réhabilitations en relançant plus activement le centre équestre ?

Un bassin de rétention avait été évoqué lors du dernier conseil. Nous souhaiterions organiser une réunion technique sur le problème des eaux ? Mr SEVERAC étant présent, nous a proposé la possibilité d'une réunion pour le mois de juin. Pourriez-vous nous confirmer celle-ci ? Mr FAUGEROUX se propose d'être notre représentant.

Le dernier point abordé sur ce thème est la taxe GEMAPI. Nous payons cette taxe mais comme elle n'intervient pas pour le nettoyage des fossés. Les habitants se posent la question à savoir où va l'argent de cette taxe ? À quoi sert réellement cette taxe ? Sachant que nous avons une taxe foncière sur Fonsorbes déjà importante.

2- Sécurité routière

Nous avons évoqué lors du dernier conseil la possibilité de mettre en place, des passages piétons :

- au niveau des feux de la route de Seysses et route de Lamasquère,
- mais également route de Seysses devant l'emplacement de recyclage pour le verre.

Le comité de suivi nous a répondu favorablement sa mise en place au niveau du feu. Avons-nous une date de sa réalisation ? Devons-nous relancer notre demande ? Nous parlons de sécurité pour nos enfants et autres piétons. Néanmoins celui du recyclage semblait poser un problème et demandait une “ étude pour une implantation sécurisée”. Nous avons dû mal à comprendre cette réponse puisqu’il en existe déjà 2 à quelques mètres d’intervalles :

- À l’arrêt de bus ;
- Et aussi en allant sur le parc de Bidot.

Pourriez-vous à nouveau étudier très rapidement la faisabilité de ce passage piéton ? La circulation étant très dense sur la route de Seysses des marqueurs de sécurité supplémentaire ne sont pas négligeables.

L’évocation d’un trottoir ou de barrières en bois le long de la route de Seysses jusqu’à Bidot, a également été abordé afin de sécuriser les piétons et plus particulièrement les enfants rentrant chez eux le soir. Nous savons que les devis sont élevés mais que propose la mairie dans ces cas-là ?

De plus, nous remarquons un trafic routier de plus en plus intense sur cette départementale. La mairie peut-elle demander des contrôles plus fréquents sur celle-ci ? Peut-être obliger les automobilistes à ralentir en mettant des radars fixes ? Nous observons beaucoup d’excès de vitesses et d’incivilité sur cette route. Que devons-nous faire en matière de sécurité routière ?

Concernant les enfants, nous aimerions que tous les arrêts de bus possèdent des abris bus. En effet, ils ont été enlevés lors des travaux mais jamais remis. Nous avons remarqué qu’un figuier poussait au niveau de l’arrêt de bus. Devons-nous nous adresser à la commune ou au Muretain Agglo pour le déraciner ?

Les habitants du “chemin du tranquille et du raisin” ont remarqué un problème de signalisation de priorité à droite. Serait-il possible d’améliorer le marquage afin d’éviter un accident ?

3- Piste cyclable

Il a encore été discuté en ordre du jour de la piste cyclable entre Aygoulounguo et Frouzins. En effet, c’est un sujet souvent évoqué lors des conseils de quartier mais le dossier n’avance pas. Même si nous avons reçu des réponses du comité de suivi, aucunes avancées ne sont constatées actuellement. Qu’elles sont les démarches que nous devons entreprendre pour que le sujet avance ? La sécurité des habitants du quartier et surtout les enfants, est une priorité.

Nous aurions aimé faire comme sur la commune de Frouzins, où des plots ont été installés pour signaler la piste cyclable. Pourriez-vous relancer Muretain Agglo sur la nécessité de cette piste cyclable pour relier Fonsorbes à Frouzins ? A qui devons-nous nous adresser pour faire cette demande de travaux ? Auprès des deux communes ?

Un dernier point a été abordé concernant la sécurité de la piste cyclable. Au niveau du “chemin du tranquille”, (la route qui rejoint : la route de Seysses / Frouzins,) il est indispensable de faire la réfection cette route.

4- Collège de Seysses

Les habitants du quartier et notamment les parents sont très en colère sur ce sujet. Pour rappel nous avons appris pour les plus chanceux par mail (grâce au mail relayer par Mme Bastien, directrice de l’école primaire du Trépadé) et d’autres par le bouche à oreille ou sur notre groupe privée Facebook, que les enfants de notre quartier allaient être scolarisés au futur collège de Seysses en septembre 2022.

Autant les habitants peuvent comprendre que le collège de Cantelauze dont nous dépendons est saturé, autant, le quartier ne comprend pas que nous n’ayons jamais été informé. Pourtant ce collège était prévu depuis plusieurs années.

Il est pour nous impensable que la mairie n’était pas au courant (surtout que certains d’entre nous, qui ont des contacts avec des élus avaient entendu la « rumeur » sans y croire et sans la véhiculer). Cela renforce le sentiment d’exclusion de notre quartier.

Il est important de rappeler que nous parlons d'enfants qui changent de collège en plein milieu de cursus. Les parents ont besoin de les préparer à ce changement brutal. Nous avons certes vu que les enfants ont une grande capacité d'adaptation, mais une préparation en amont aurait été le minimum !

5- Questions ouvertes

* Au niveau du bois des Belettes : un élagage et un nettoyage avait été demandé. Effectivement, cela a été réalisé cependant l'entreprise a trop coupé d'arbres et rien n'a été déblayé. Ils ont également endommagé la barrière d'interdiction d'accès, bloquant ainsi le chemin du bois. Les propriétaires demandent des explications.

* Passage des éboueurs : certains habitants demandent la possibilité d'un passage supplémentaire, soit deux par semaines, en période estivale, suite aux odeurs incommodantes ? Sans augmentation des charges bien entendu. Sachant que nous n'avons pas vu et encore moins de manière significatives une baisse des taxes alors que l'on nous relève la poubelle « plastique » tous les 15 jours.

6- Nouveaux membres du conseil du bureau

Nous avons le plaisir de conserver le bureau tel qu'il est et d'accueillir 2 nouveaux membres :

- M. Charles-Alexandre Rey ;
- Mme Anne-Marie Barbier.

Le bureau passe donc de 7 à 9 membres. N'hésitez pas à nous rejoindre au prochain conseil de quartier. La démarche est bénévole pour faire vivre et entendre notre quartier et chacun s'implique comme il le souhaite avec le temps qu'il souhaite donner.